



UNIVERSITÉ DE LA COPROPRIÉTÉ UNIS

INVITATION
Samedi 18 mai 2019
de 9h à 13h

Atelier 1 :
Les organes de la copropriété



Mieux vivre l'immobilier

ATELIER 1 : LES ORGANES DE LA COPROPRIÉTÉ

Samedi 18 mai de 9h à 13h

Salle panoramique du Casino, place Fanneau, 14640 Villers sur Mer

1. Le Syndicat de copropriétaires (loi du 10.7.65 : art. 14)

- Nature juridique et capacité
- Membre du syndicat
- Personnalité
- Objet : conservation de l'immeuble et administration des parties communes de l'immeuble
- Responsabilité
- Défaut d'entretien des parties communes
- Vices de construction
- Surveillance et administration de l'immeuble
- Types particuliers de syndicats
- Retrait de la copropriété initiale (loi du 10.7.64 : art. 28)

2. Le conseil syndical (loi du 10.7.64 : art. 21 / décret du 17.3.67 : art. 22 à 27)

- Mode d'adoption des règles d'organisation et de fonctionnement (décret du 17.3.67 : art. 22)
- Règlement de copropriété
- Règlement intérieur
- Décision d'assemblée générale
- Composition et élection de ses membres (loi du 10.7.65 : art. 21)
- Critère d'éligibilité
- Le président
- Rôle du conseil syndical (loi du 10.7.67 : art. 21)

3. Le Syndic (loi du 10.7.65 : art. 17 / décret du 17.3.67 : art. 28 à 39-1)

- Conditions d'exercice
- La rémunération du syndic
- Désignation du syndic
- Durée du mandat
- La fin de la mission du syndic

• Programme

9h00 : Café d'accueil

9h30 : Atelier Les organes de la copropriété, animé par Patricia DELORD

11h30 : Formation IRSI, animée par Marc DESJARS, Société VERSPIEREN

12h - 13h : Cocktail avec les intervenants

• Comité Scientifique :

des personnalités de renom et des professionnels experts dans les domaines juridique et économique, ont élaboré les thèmes et les contenus.

• Intervenants extérieurs :

Patricia DELORD, Formatrice
Marc DESJARS, Société VERSPIEREN

• Intervenants UNIS :

Christophe Perez, UNIS

• Prochains ateliers :

- Atelier 2 : Le syndicat des copropriétaires et l'assemblée générale.

- Atelier 3 : Charges, décompte de charges et rémunération du syndic.

- Atelier 4 : Les travaux sur les immeubles soumis au statut de la copropriété.



UNIVERSITÉ DE LA COPROPRIÉTÉ

L'UNIS, Union des Syndicats de l'immobilier, est une organisation qui fédère des professionnels de l'immobilier, parmi lesquels les syndicats de copropriété. L'Université de la Copropriété est une illustration de la volonté des professionnels de l'UNIS d'aller à la rencontre des consommateurs pour « Mieux vivre l'immobilier ».

Organisée depuis 2010, l'Université de la Copropriété permet aux copropriétaires, notamment ceux qui siègent aux conseils syndicaux, de s'informer et de se former. « Mieux comprendre pour mieux s'entendre », tel est l'objectif poursuivi par cette formation complète découpée en ateliers.

En votre qualité de client de notre cabinet, et conscients de votre implication et de votre intérêt pour ce qui touche à la copropriété, nous vous avons sélectionné afin de participer à cette formation totalement gratuite proposée par l'UNIS.

Ce cycle de formation se déroule sous forme de demi-journées, permettant ainsi un tour d'horizon exhaustif des sujets spécifiques à la copropriété et au rôle du copropriétaire et s'adresse tout particulièrement aux membres du conseil syndical.

Nous comptons vivement sur votre participation et vous remercions de nous confirmer votre venue en vous inscrivant sur internet (unis-immo.fr) ou en nous retournant ce bulletin d'inscription.



Mieux vivre l'immobilier



BULLETIN D'INSCRIPTION

ATELIER 1 : LES ORGANES DE LA COPROPRIÉTÉ

La réunion débutera à 9h avec un café d'accueil le samedi 18 mai 2019 et sera suivie d'un cocktail de midi à 13h.

Salle panoramique du casino, place Fanneau - 14640, Villers sur Mer

Le nombre de places étant limité, merci de vous inscrire avant le 13 mai 2019.

Participant 1

Participant 2

Mme / Mr :

Prénom :

Nom :

Adresse 1 :

Adresse 2 :

Code postal :

Ville :

e-mail :

Conception : everbrand

J'accepte de recevoir des informations de l'UNIS

Assistera à l'Université de la Copropriété

J'accepte de recevoir des informations de l'UNIS

Assistera à l'Université de la Copropriété

Merci de retourner votre invitation à :

RETOURNER À L'UNIS :

Union des Syndicats de l'Immobilier

15/17, rue Chateaubriand, 75008 Paris

Tél : 01 55 32 01 00

universite@unis-immo.fr



Mieux vivre l'immobilier

Tél. : 01 55 32 01 00

UNIS - 15/17, rue Chateaubriand, 75008 Paris
www.unis-immo.fr